



Chers visiteurs de la FIAC et de Paris Photo,

Comme vous avez pu le lire dans la presse, un appel à projets a été lancé le 8 décembre dernier par la Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais (Rmn-GP) pour l'organisation de deux foires d'art en octobre et novembre et met en péril la tenue de la FIAC et Paris Photo au Grand Palais pour les années à venir. Ces événements français, qui existent respectivement depuis 47 et 24 ans, sont aujourd'hui en danger et les répercussions pourraient être conséquentes pour de nombreux acteurs de la scène culturelle.

En effet, à la suite d'une «marque d'intérêt spontanée» reçue d'un tiers dont l'identité n'est pas divulguée, la Rmn-GP a publié un appel à propositions pour l'occupation, pendant 7 ans, du Grand Palais Ephémère (GPE) et du Grand Palais des Champs-Élysées. Cette initiative a pour objet d'attribuer les dates habituelles de la FIAC et de Paris Photo en deux lots distincts, l'un pour l'organisation d'une «manifestation internationale d'art contemporain» (en octobre) et l'autre pour celle d'une «manifestation de photographie» (en novembre). Cette décision de la Rmn-GP, sans aucune concertation avec nous, qui sommes son occupant et son partenaire historique depuis des décennies, est totalement incompréhensible à plusieurs égards. Elle suscite en outre notre plus vive inquiétude quant au devenir des deux foires et aux répercussions pour les acteurs du secteur.

Tout d'abord rien ne la laissait présager. La justification officielle de la Rmn-GP de l'absence de contrat dûment signé par elle et nous pour 2022 et 2023 au GPE ne résiste pas à l'examen.

D'une part, les mois d'octobre et novembre au GPE ne sont pas disponibles, ceux-ci ayant été attribués à l'accueil de la FIAC et Paris Photo depuis 2018, année de la concession, par la ville de Paris, du Champs de Mars pour la construction du GPE. Les dates précises de 2022 et de 2023 nous ont, en outre, été confirmées à plusieurs reprises par la Rmn-GP elle-même.

D'autre part, la complexité du GPE et encore plus du bâtiment complémentaire (la Galerie Eiffel) a nécessité de longs mois de négociations en 2021, à la fois sur le plan technique et commercial.

Les contrats triennaux habituels ont été suspendus pour les remplacer par des contrats annuels.

Celui de 2021 a été signé tard, le temps de finaliser l'ensemble des conditions commerciales pour la meilleure maîtrise des coûts possible et la minoration de l'impact pour vous, nos clients. Tout cela dans un contexte de forte incertitude liée à l'évolution du contexte sanitaire. Nous nous apprêtons à contractualiser le contrat pour 2022.

Notre incompréhension porte également sur les conditions de cet appel à propositions. La durée de celui-ci a été ridiculement courte - 3 semaines, à la veille des fêtes de fin d'année - et inversement proportionnelle à la durée et au montant tout à fait considérables - et inhabituels - en jeu : 7 ans et pour 20 millions d'euros d'engagement ferme minimum. Dans l'urgence, nous avons donc répondu à cet appel à propositions pour les deux lots, malgré notre opposition sur le fond, de façon à pouvoir protéger nos droits.

Il est évident qu'un tel projet de la part du tiers en question a nécessité des mois de préparation et une très bonne connaissance du contexte particulier lié à la Rmn-GP et à son calendrier. Aussi, la rapidité de publication d'un tel appel à proposition, le délai extrêmement court pour y répondre, ainsi que le questionnement récent de la Rmn-GP dans les colonnes d'un grand quotidien selon lequel «il faut peut-être repenser de nouveaux salons», nous interpellent.

Il est trop tôt pour connaître, avec certitude, le nom de ce tiers mystère, mais il n'est en revanche pas difficile de supposer qu'il s'agit d'un professionnel ayant l'expérience nécessaire pour organiser des foires d'art de ce niveau et offrant une surface financière suffisante.

S'il s'avérait qu'il s'agit d'un acteur ayant déjà une présence importante dans le domaine des foires d'art internationales, alors se poserait la question, au cas où il serait choisi par la Rmn-GP, de l'avenir de la diversité des offres et des risques inhérents à toute concentration dont pourraient pâtir, à brève ou moyenne échéance, les acteurs du secteur de l'art.

Comme vous le savez, que ce soit à la FIAC ou à Paris Photo, nous avons toujours eu à cœur d'offrir un panorama de l'art contemporain et de la photographie aussi large et diversifié que possible.

Notre ambition est et restera de soutenir la présence du maximum de galeries différentes (jeunes ou établies, françaises ou internationales, petites ou plus importantes, de tous les secteurs, pour tous les visiteurs) et en développant de nouveaux segments ou secteurs. Ce soutien s'est notamment traduit par des hausses modérées des tarifs des stands (+3% en 2021 malgré la hausse importante du GPE), un remboursement intégral des stands en 2020, ou encore des mesures d'accompagnement inédites en 2015 lors de la fermeture anticipée de Paris Photo.

Pour ce qui est de l'avenir, nous entendons maintenir le même état d'esprit et continuer à appliquer des conditions de participation avec discernement et mesure.

Nous ne laisserons pas la FIAC et Paris Photo, fleurons français pluri-décennaux réputés dans le monde entier, et qui font rayonner Paris et la France au plus haut niveau sur la scène culturelle et artistique mondiale, disparaître.

Nous ne nous laisserons pas spolier des dates historiques de la FIAC et de Paris Photo. Nous le devons d'abord à vous, exposants, partenaires de ces deux foires d'art. Nous le devons également à l'ensemble des acteurs de notre éco-système, engagés et impliqués, avec lesquels des relations étroites ont été tissées depuis de nombreuses années, pour mettre en avant le meilleur de l'art et le faire connaître au plus grand nombre.

Pour votre information, sur le plan juridique, nous avons déjà engagé une action en référé suspension devant le tribunal administratif de Paris afin d'obtenir de la Rmn-GP la reprise des relations contractuelles. Selon l'évolution de la situation, d'autres actions en justice pourront être envisagées devant les juridictions compétentes.

Nous espérons sincèrement ne pas en arriver là et que nous retrouverons le chemin de la discussion avec la Rmn-GP.

Si vous souhaitez nous contacter pour fixer un rendez-vous, vous pouvez joindre Joanna Pazdur au +33(0)1 47 56 51 41 ou joanna.pazdur@rxglobal.com.

Vous pouvez également échanger avec nous ou nous adresser vos questions à l'une des adresses suivantes : michel.vilair@rxglobal.com, florence.bourgeois@rxglobal.com, jennifer.flay@rxglobal.com, katherine.colin@rxglobal.com.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter une excellente année 2022, marquée – nous l'espérons- par le plaisir de retrouver les échanges humains sans retenue et la pleine reprise de votre activité.

Dans l'attente de vous accueillir à nouveau au Grand Palais Ephémère, nous vous prions d'agrèer, cher(es) visiteurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Michel Filzi



Président de RX France

